

Mairie de Mours
1 bis, Rue de Nointel
95260 MOURS

MOURS, le mardi 20 janvier 2026

AVIS

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

**1^{ère} année de Maternelle
(Enfants nés en 2023)
Et nouveaux arrivants sur la commune**



**Pour l'entrée au CP,
Veuillez fournir uniquement un justificatif de domicile**

Les inscriptions auront lieu en Mairie du 26/01 au 06/03 pendant les heures d'ouverture.

- Les Lundis de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00
- Les Mardis et Mercredis de 13H30 à 18H00
- Les Vendredis de 13H30 à 17H00
- Les Samedis (1^{er} et 3^{ème} du mois) de 9H00 à 12H00

Se munir :

- Du livret de famille et des copies
- D'un justificatif de domicile original et la copie
- Vaccins dans le carnet de santé original et copies
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Les inscriptions à l'école auront lieu à partir de la mi-mars sur rendez-vous